

Le soutien à l'activité économique se poursuit

Baisse de chiffre d'affaires, retards de paiement, perspectives floues...

Vous êtes affecté-es par la crise économique actuelle ?

Vous préférez anticiper les difficultés pour mieux rebondir ?

Des aides et dispositifs spécifiques existent pour les entreprises de la région nazairienne.

DISPOSITIF GRATUIT D'ÉCOUTE ET DE CONSEIL À DISTANCE !

ouvert à toute entreprise du bassin d'emploi de Saint-Nazaire

- un premier entretien téléphonique permet de cerner vos besoins,
- vous êtes mis·e en relation avec des expert·es locaux - en toute confidentialité,
- ils vous apportent rapidement des réponses concrètes et personnalisées.

AIDE FINANCIÈRE POUR LES PRESTATIONS DE CONSEIL

ouvert aux entreprises de l'agglomération de Saint-Nazaire

- une première rencontre permet d'établir un diagnostic : elle est gratuite.
- on vous prescrit les prestations de conseil appropriées : expertise juridique, marketing, stratégie, comptabilité...
- vous choisissez le professionnel·le qui va assurer ce conseil.

Ces prestations peuvent être cofinancées par Saint-Nazaire agglomération

> jusqu'à 80 % du montant ht pour les entreprises de moins de 50 salariés,

> jusqu'à 50 % pour les autres.



Un interlocuteur unique :

le CIL (Centre d'initiatives locales)

02 49 92 92 01 / info@cilsn.asso.fr

Un dispositif opéré par la

Maison de la création d'entreprises - CIL de Saint-Nazaire

En partenariat avec

Association experts comptables Loire Océan - ECLLO,
Tribunal de commerce,
Chambre de commerce et d'industrie,
Chambre de métiers et de l'artisanat,
Agence régionale de développement économique Solutions&co,
Barreau de Saint-Nazaire,
DIRECCTE,
Fédération bancaire française.

Retrouvez toutes les informations sur aggllo-carene.fr

  @SNAudacity